

LE CANADA

JOURNAL QUOTIDIEN

ABONNEMENTS

Payable d'avance, par an... \$5.00
do do quatre mois... 1.50
do do un mois... 0.50

ANNONCES

Première insertion, par ligne... \$0.10
Tous les jours... 0.05
Trois fois par semaine... 0.06
Une fois la semaine... 0.08

LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ, Propriétaire

"RELIGION ET PATRIE"

F. MOFFET, Secrétaire de la rédaction et administrateur

LE CANADA

Ottawa et Hull, 14 Février 1884

COURRIER

La session de la législature de la Nouvelle-Ecosse s'est ouverte hier.

MM. Andrew Robertson, N. Bulmer, et A. Allan, de Montréal, sont venus à Ottawa pour combattre le projet de loi relatif aux pilotes.

On sait que M. Adam Crooks, ex-ministre de l'éducation de cette province, est atteint de folie, et que le comté d'Oxford-Sud n'est pas représenté dans la chambre locale.

On nous écrit de Toronto: Le commissaire des travaux publics vient de faire un humiliant aveu. Il a déclaré que le gouvernement hésitait à construire des édifices publics parce que l'opposition pourrait en tirer parti au point de vue politique.

Notre correspondant de Toronto nous a parlé de deux dépêches, lues en chambre par M. Meredith et qu'avaient adressées à l'honorable M. Pardee d-ux principaux agents grits, durant la campagne électorale d'Algoma. Ces télégrammes font ressortir la pureté réformiste dans tout son éclat, et nous voulons les encadrer soigneusement dans nos colonnes pour les y faire briller aux yeux de nos lecteurs.

CE QUE DEMANDE QUÉBEC

Les ministres délégués de Québec ont soumis leurs réclamations au gouvernement. Nous n'avons que juste le temps d'analyser leur mémoire qui vient d'être publié. Ils exposent donc:—

Que la province de Québec a dépensé environ \$18,500,000 pour la construction de chemins de fer depuis la confédération;

Que le chemin de fer du Nord doit être et est justement regardé comme faisant partie du chemin de fer Canadien du Pacifique, puis qu'il offre un débouché aux deux grands ports de Montréal et de Québec;

Que le gouvernement fédéral devrait en conséquence rembourser la province de Québec, des dépenses encourues pour la construction du chemin de fer de Québec à Atymer, —soit une distance de 288 milles, à part 73 1/2 milles d'embranchements;

Que le montant ainsi remboursé devrait être égal au moins à la subvention accordée au chemin de fer du Canada Central, à raison de tant par mille;

Que le développement de la province entraînant le nouvelles dépenses exige le réajustement du subsi le fédéral qui devrait être porté de 80 cents à \$1.00 par tête

d'après le dernier recensement de 1881.

Le mémoire est signé par l'honorable John J. Ross.

M. NORQUAY ET MANITOBA

Les délégués de l'Union des cultivateurs de Manitoba et du Nord-Ouest sont partis peu enchantés, dit-on, de leur promenade à Ottawa. Ils devaient pourtant s'attendre, nous ne disons pas à une déconvenue, mais à des déceptions. A moins que ces messieurs ne fussent trop vivement pénétrés du sentiment de l'importance qu'eux seuls s'attribuaient bénévolement.

M. Norquay, lui, aurait décidé de rester ici quelques jours de plus, pour connaître le résultat des nouvelles propositions qu'il vient, paraît-il, de soumettre. Le premier-ministre de Manitoba voudrait donc, en somme, ré-ajuster le subsi provincial, prendre possession des terres non concédées, et des réserves scolaires, reculer les limites de Manitoba jusqu'au 102e méridien, percevoir tout ce que rapportent les bois et les forêts, le domaine public, les mines et les minéraux, puis nommer une commission qui serait chargée de régler toutes les réclamations relatives aux terres.

On ré-ajuste même que M. Norquay offrirait de rembourser au gouvernement la part de Manitoba, dans le prix d'achat du Nord-Ouest, si l'on accédait à ses demandes, ce qui serait sans doute fort généreux.....

DEUX PIÈCES DU DOSSIER

Notre correspondant de Toronto nous a parlé de deux dépêches, lues en chambre par M. Meredith et qu'avaient adressées à l'honorable M. Pardee d-ux principaux agents grits, durant la campagne électorale d'Algoma. Ces télégrammes font ressortir la pureté réformiste dans tout son éclat, et nous voulons les encadrer soigneusement dans nos colonnes pour les y faire briller aux yeux de nos lecteurs.

Le premier, expédié le 16 août 1883, du Portage du Rat, est ainsi "Burden" et se lit comme suit:—

"Il faut absolument que nous ayons de l'argent pour satisfaire à des besoins pressants. Nous pouvons acheter l'appui du journal de l'endroit pour \$500, dont la moitié payable comptant, et le reste après l'élection. Il est très important que la chose se fasse de suite vu que l'ennemi essaie de s'en emparer. Les négociations auront lieu par l'entremise d'un tiers....."

Ce M. Burden est la prudence faite homme. Un journal lui nuit, gâte ses petites affaires! Il demande que l'on bâillonne aussitôt le propriétaire, par un procédé qui lui est familier, qui lui réussit presque toujours, celui des billets de banque. Et son maître, M. Pardee qui ne lui refuse rien, facilite les opérations. délie les cordons de la bourse. Vertu libérale!

Le deuxième télégramme, adressé le 8 de septembre 1883, du Portage du Rat à M. Pardee et signé "Aubrey White" est ainsi conçu:—

"La perspective est superbe. Hugh est à la Rivière à la Pluie. Le magistrat stipendiare est allé au Fort Francis. Celui-ci et les amis disent que nous avons besoin de quinze cents piastres pour des dépenses légitimes. Pouvez-vous les envoyer et à qui?"

M. Burden était franc, du moins, et se contentait, lui, de \$500. Mais son ami, M. White, est hypocrite

et plus exigeant. Il ne lui fallait, en effet, pas moins de \$1500 pour dépenses légitimes!! Hypocrisie libérale!!

Nous comprenons, maintenant, pourquoi M. Mowat présente un bill dans l'intérêt des mœurs électorales que lui et ses amis ont publiquement corrompus.

ECHOS DU PARLEMENT

Sir Hector Langevin a fait déférer à un comité spécial, composé de lui-même et de MM. Amyot, Patterson (Essex), Rykert, Mulock, Brecken, Tupper (Pictou), le bill de M. Casgrain à l'effet de prévenir la fraude dans les contrats publics.

Le bill de M. Charlton, à l'effet de punir la séduction et autres offenses a été discuté, hier, en comité général. On sait que le Sénat l'a rejeté, l'an dernier, et s'il est adopté aux communes, le même sort l'attend sans doute dans la chambre haute.

M. Giguault a demandé, hier, si le gouvernement avait l'intention de donner aux évaluateurs du département des douanes les salaires aux quels ils ont droit aux termes de l'Acte des douanes de 1883.

M. Bowell a répliqué que les salaires étaient fixés par l'acte et s'élevaient de \$800 à \$2,000, suivant la nature du service.

En réponse à M. Curran, le ministre des chemins de fer a annoncé, hier, que le gouvernement avait l'intention de rembourser à certaines personnes employées par le département des chemins de fer et canaux sur le canal Lacnine et qui ne font pas partie du service civil, les sommes d'argent qui leur ont été retenues, par erreur, pour la caisse de retraite, sous l'impression où l'on était que ces personnes appartenaient au service civil du Canada.

Le rapport annuel du ministre de la justice a été déposé, hier, sur le bureau de la chambre. Il appert que le nombre de prisonniers qui se trouvaient dans les pénitenciers à la date du 30 de juin dernier se repartit comme suit:—

Table with 4 columns: Sexe, Sexe masculin, Sexe féminin, Total. Rows for Kingston, St-Vincent de Paul, Dorchester, Manitoba, Colombie Britannique.

Trente prisonniers sont morts durant l'année, et 502 ont été libérés.

M. Baker, de Victoria, a demandé hier, quelles mesures avaient été prises par le gouvernement pour persuader aux autorités impériales qu'il est opportun de maintenir une station navale à Esquimalt et d'avoir au moins un des vaisseaux de Sa Majesté stationnés en permanence dans les eaux de la Colombie-Anglaise.

M. Caron répondit qu'il était question d'améliorer les fortifications dans le voisinage de Victoria et Esquimalt, et établir une école et une batterie d'artillerie à Victoria, et d'augmenter la force et l'efficacité de la milice dans la Colombie Britannique. Le gouvernement ne se propose pas de former une brigade navale et un service de torpilles, si l'on peut y trouver à un prix raisonnable, des hommes pour composer un corps auxiliaire aussi nécessaire à la milice et à la défense de la province.

GRANDE VENTE Argent Comptant STOCK MAVAUT ET LANIGAN 113 Rue RIDEAU

ACHETÉ à 65c dans la Plâstre ROBES DE BUFFLES! ROBES DE BUFFLES!!

CONDITIONS ARGENT COMPTANT UN SEUL PRIX BRYSON, GRAHAM & Co., Nos. 152 et 154, RUE SPARKS.

CONTRAT DE MALLE DES soumissions cachetées, adressées au maître général des Postes, seront reçues à Ottawa jusqu'à midi, VENDREDI 22 FÉVRIER 1884, pour le transport des malles de Sa Majesté, par contrat pour quatre ans, dix-huit fois par semaine aller et retour, entre New-Edinburgh et Ottawa à partir du 1er Avril prochain.

MACHINES A COUDRE Le plus grand assortiment de Machines à coudre de MEILLEURES FABRIQUES et aux conditions les plus faibles, comprenant (pour usage domestique) Royal, Wilson, Stewart, Wood, Wheeler et Wilson.

MACHINES A COUDRE Le plus grand assortiment de Machines à coudre de MEILLEURES FABRIQUES et aux conditions les plus faibles, comprenant (pour usage domestique) Royal, Wilson, Stewart, Wood, Wheeler et Wilson.

MACHINES A COUDRE Le plus grand assortiment de Machines à coudre de MEILLEURES FABRIQUES et aux conditions les plus faibles, comprenant (pour usage domestique) Royal, Wilson, Stewart, Wood, Wheeler et Wilson.

R. W. MARTIN 36, Rue Rideau. 1er Fév. 1884

FUMEZ LES CIGARES CABLE ET EL PADRE MANUFACTURÉS PAR S. DAVIS & FILS MONTREAL.

ON DEMANDE Une jeune fille Canadienne-Française pour se rendre généralement utile à tout. Bons gages. S'adresser à Mte Tilley, No. 5 Lansdowne Terrace, rue Mackay, New Edinburgh.

ON DEMANDE une bonne servante pour la cuisine. Famille de deux personnes et trois enfants, aux soins d'une bonne. S'adresser au numéro 23, rue de l'Eglise, Ottawa.

LA SANTE UN DEVOIR! LA MALADIE UN CRIME! AMERS MANDRAGORES —DU— Dr. BAXTER.

Le SEUL REMEDE VEGETAL CONTE LA Dyspepsie, Perte d'Appétit, Indigestion, Constipation Habituelle, Mal de Tete etc., etc., etc. Prix, 25 cts. la BOUTEILLE. Vendu partout, et par C. O. DACIER, 15 mai 1884.

MAISON A VENDRE Une maison en bois, contenant onze chambres et servise en deux logements avec grand jardin, hangar et terrain spacieux, numéroté 893 et 894, rue St. Patrice, Ottawa. Bonnes conditions. DECOUVERTE IMPORTANTE DIPHTHERIE —OU— ANTI-DIPHTHERIQUE Spécifique contre la Diphtérie et autres maux de gorge, guérissant Consommes Bronchites et Rhumes. LA DIPHTHERIE VAINCUE! Aux ravages de cette maladie terrible et réputée incurable, on a trouvé un remède qui n'a jamais échoué. L'expérience de plus de dix années de succès constants, et des centaines de certificats adressés à l'inventeur par des personnes notables et dignes de foi attestent l'efficacité vraiment étonnante de ce remède. Inventé et préparé par le Docteur N. LACERTE, Lévis, P. Q.

AMERS CANADIENS TRESOR DES DEPEPTIQUES préparés aussi par le même, en vente chez les pharmaciens et au dépôt chez ELZA, 71, Rue Bolton, Ottawa. 6m.

La Compagnie du Chemin de Fer Canadien du Pacifique BUREAU DU SECRÉTAIRE, Montréal, 11 Janvier 1884. Le dividende semi-annuel sur le capital-actions de la compagnie, au taux de trois pour cent par année, garanti par l'arrangement intervenu avec le gouvernement du Canada, et un dividende-intéressé semi-annuel supplémentaire, au taux de deux pour cent par année, déclaré par cette compagnie, formant conjointement un dividende semi-annuel sur le dit capital-actions au taux de Cinq pour cent par année SERONT PAYÉS LE LUNDI, 18 FÉVRIER 1884

Chemins de fer du Nord A PARTIR DE LUNDI, 27 septembre 1883. Les trains circuleront comme suit: Mixte, Malle, Express. Départ de Montréal pour Québec, Arrivée à Québec, Départ de Québec pour Montréal, Arrivée à Montréal, etc.

Sur tous les Trains pour Passagers il y a des magnifiques Chars-Palais et des Chars-Dorlois élégants sur les Trains de Nuit. Les trains du Dimanche partent de Montréal et Québec à 4 p. m. Les Trains circulent d'après l'heure de Montréal. En connection avec le chemin de fer du Grand Tronc et le chemin de fer Canadien Atlantique. BUREAU GENERAL: Québec. BUREAU DES BILLETS: Nos. 14, Rue St-Jacques, et à l'hôtel Windsor, Montréal. QUÉBEC: Vis-à-vis l'hôtel Saint-Louis. A. DAVIS, Secrétaire, 1er Déc. 1882.

FEUILLETON

FAUTE ET CRIME

TROISIEME PARTIE

(Suite)

Et depuis, vous ne l'avez pas revue ?

Jamais. Nous n'avons plus entendu parler d'elle, et je serais bien embarrassé de vous dire ce qu'elle est devenue.

Est-ce que vous n'avez pas su où elle allait demeurer en quittant votre garni ?

Non, elle ne l'a pas dit ; elle avait sans doute des raisons pour cela.

Recevait-elle beaucoup de monde ?

Seulement une femme, jeune encore et très-bien mise, qui venait la voir souvent.

Mais, quelque temps après son départ, on est venu plusieurs fois la demander ; c'étaient des dames ou plutôt des jeunes filles, des parentes ou des amies.

Cette dame qui venait la voir souvent, vous la connaissiez ?

Nullement. La première fois qu'elle est venue, c'est à ma femme qu'elle s'est adressée, pour avoir des renseignements sur la jeune fille.

Est-ce qu'elle ne vous a pas dit son nom ?

Cela se peut, mais je ne me le rappelle pas.

Elle vous a dit, sans doute, qu'elle se nommait madame Trélat.

En effet, je me souviens de ce nom-là.

Quand elle est venue demander à votre femme des renseignements sur la jeune fille, n'a-t-elle pas dit comment elle avait su qu'elle demeurait chez vous ?

Depuis un instant, la cabaretière s'était approchée de la table et écoutait la conversation. Elle se chargea de répondre à la question de Morlot.

Quand cette dame est venue ici, dit-elle, elle était très bien renseignée sur la position de la jeune fille. Elle avait su qu'elle demeurait chez nous par une de ses amies, une ouvrière de passementerie, qui travaillait pour la même entreprenseuse que mademoiselle Gabrielle ; car il faut vous dire monsieur, que mademoiselle Gabrielle avait besoin de travailler et qu'elle s'était mise à faire de la passementerie.

C'est moi qui lui avait donné ce conseil, en l'engageant à aller trouver l'entrepreneuse qui demeurait alors à côté, au coin de la rue du Port-Saint-Ouen.

Le visage de Morlot s'était soudainement illuminé.

Ses petits yeux gris étincelaient.

Oh ! mais vous me donnez là un précieux renseignement, fit-il.

Tant mieux, car je n'en sais pas davantage.

tection d'une grande dame, très-riche qui employait sa fortune à venir en aide aux malheureux. Elle savait aussi que Gabrielle avait connu cette femme par l'intermédiaire d'une de ses ouvrières, dont elle donna l'adresse à Morlot, sans faire aucune difficulté.

C'est ce que voulait l'agent de la sûreté.

Il quitta l'entrepreneuse et se rendit aussitôt chez l'ouvrière, qui demeurait également aux Baignolles, rue de Lévis.

Voici ce que cette femme lui apprit :

Un jour qu'elle était allée faire une course dans Paris, elle rencontra au boulevard Bonne-Nouvelle une jeune femme qu'elle n'avait pas vue depuis au moins dix ans.

Elle l'avait connue dans un bal public où elle se rencontrait régulièrement deux fois chaque semaine, le lundi et le dimanche. Ce qu'elle faisait alors, elle ne l'avait jamais su.

D'ailleurs, elles ne s'étaient pas liées intimement ; elle avait toujours ignoré où sa camarade de bal demeurait et e. l. e. ne la connaissait que sous son prénom de Joséphine.

Enchantée de se revoir après s'être perdues de vue depuis si longtemps, elles s'étaient assises sur un banc pour causer. On par la d'abord des beaux jours d'autrefois. On était jeune alors ; on aimait à rire, à danser ; on s'amusaient. Ensuite, Joséphine apprit à son ancienne camarade qu'elle avait quitté Paris pour aller se marier en province ; au bout de quatre ans, étant devenue veuve, elle était revenue à Paris où elle vivait très retirée et modestement, n'ayant pour toute fortune qu'une petite rente de dix-huit cents francs.

Pour s'occuper et échapper à l'ennui, elle s'était mise d'une société de bienfaisance, dont la fondatrice, une dame du monde très-riche, une baronne, faisait beaucoup de bien. Pour le moment, elle était à la recherche de pauvres jeunes filles. Sa mission était de les signaler à la société de bienfaisance et particulièrement à la riche baronne, dont la bourse inépuisable était toujours ouverte pour ces malheureuses.

Alors Joséphine avait demandé à son ancienne camarade si elle n'avait point, par hasard elle n'avait plusieurs jeunes filles à lui recommander. Celle-ci, heureuse de rendre service à Gabrielle Liénard, qu'elle avait rencontrée trois ou quatre fois chez l'entrepreneuse de passementerie, lui avait aussitôt donné l'adresse de la jeune fille.

Depuis, elle n'avait plus revu Joséphine, mais elle savait qu'elle était allée voir Gabrielle souvent et qu'elle s'était vivement intéressée à sa triste position. Elle croyait, et elle était contente, que Joséphine ou plutôt la baronne dont elle lui avait parlé, avait pris Gabrielle sous sa protection.

L'ouvrière ne put dire à Morlot dans quel pays celle qu'elle appelait Joséphine s'était mariée, ni le nom de son mari défunt, ni où elle demeurait à Paris.

En somme, l'affaire restait toujours aussi mystérieuse.

L'inspecteur de police se retira fort désappointé. Une fois de plus, il voyait s'en aller en fumée l'espoir qu'il avait un instant caressé.

Rien, toujours rien, se dit-il avec humeur ; aucun fil conducteur ; c'est l'ombre, c'est le mystère impénétrable. Cette femme qui se faisait appeler Félicie Trélat, qui se nommait autrefois Joséphine, et qu'une main habile dirigeait, cette femme passe, agit et disparaît sans laisser aucune trace derrière elle.

Ah ! je m'étais trop hâté de me réjouir. Décidément, j'en reviens à ce que j'ai d'abord pensé et dit : La chose a été merveilleusement combinée et supérieurement conduite par un ou plusieurs coquins adroits, qui n'étaient certainement pas à leur coup d'essai.

(A suivre.)

LES RECHERCHES

L'inspecteur de police n'eût pas de peine à trouver l'adresse de l'entrepreneuse qui demeurait affectivement rue Lemarcier. Cette femme se souvenait parfaitement de Gabrielle Liénard. Plusieurs fois elle avait entendu parler d'une femme qui s'intéressait à la jeune fille et lui avait promis la protection

Bonnes nouvelles pour Hull
Je vendrai mes huîtres d'ici jusqu'après le carême pour 35 centins la pinte.
E D SEGUN.
Bloc Poulin, rue Principale.

PAS DE HUMBURG !

La Valeria continue d'opérer des cures étonnantes. C'est incontestablement le meilleur remède connu pour empêcher la chute des cheveux ou les faire repousser. Le dernier témoignage, spontané comme tous ceux qui ont déjà été publiés, vient d'être expédié à MM. Laviolette et Nelson, pharmaciens de Montréal, et agents en gros de cette préparation. Il est de M Girouard, ex-député de Kent, Nouveau-Brunswick. Le voici.

Bouctouche, N.B., 4 janvier 1884.
MM. Laviolette et Nelson,
Pharmaciens,
Montréal.

Auriez-vous la bonté de m'envoyer 6 ou 12 boîtes de la VALERIA. J'en ai fait usage d'une boîte et le résultat a été tel que mes cheveux sont repoussés très épais. Plusieurs fois j'ai eu des maux de tête, mais depuis que j'ai commencé à prendre la VALERIA, j'ai eu un sommeil paisible et je n'ai plus de maux de tête.

Votre tout dévoué,
G. A. GIBOUD,
Ex-député de Kent.

La Valeria a déjà obtenu un débit immense. Les commandes arrivent de toutes les parties du Canada et des Etats-Unis. Il n'y a plus lieu de rester chauve avec une pareille découverte.

A vendre chez tous les pharmaciens.

En vente chez C. O. Dacier,
pharmacien, rue Sussex, Ottawa.

UNE CURE ÉTONNANTE

Je, soulagé, déclare avoir perdu complètement la chevelure il y a deux ans. Pendant ces deux ans, j'ai essayé tous les remèdes possibles, mais sans succès. En voyant l'annonce de la "Valeria" dans la "Minerve" j'eus la curiosité de m'en servir. J'en achetai une boîte chez MM. Laviolette et Nelson, pharmaciens, rue Notre-Dame. C'est M. Laviolette lui-même qui me l'a vendue, et il pourra attester que j'étais alors, il y a environ six mois, complètement chauve. Je me suis servi d'une seule boîte et elle a suffi à me rendre ma chevelure d'autofait, un peu plus claire cependant. Les cheveux étaient plus fins. Tous ceux qui ne connaissent sont comme moi étonnés du résultat.

Je suis gardien de la barrière de la Côte Saint-Antoine, et je serai heureux de donner la preuve de tous les faits que je viens d'attester à tous ceux qui voudront se renseigner. Je donne ce certificat de mon propre mouvement, en justice et en reconnaissance pour l'auteur de cette merveilleuse découverte.

PIERRE DANE,
Montréal, 23 Juillet 1883.

AU CLERGE

OTTAWA PLATING WORKS

Toute espèce d'ornements d'église, tels que VASES.

CALICES, PATÈNES, CIBOIRES, CRUCIFIX, OSTENSIOIRS, BURETTES, ENCENSOIIRS, CHANDELIERS, Et autres ornements d'autels.

Calices et Ciboures dorés au vermeil, une spécialité.

Le seul établissement de ce genre à Ottawa

J. F. GARROW,
170, RUE SPARKS
Ottawa, 29 janvier 1883.

Poudres de Condition d'Alexandre

BOULES POUR LES ROGNONS

ET AUTRES

MEDICINES CELEBRES

POUR LES

Chevaux

AGENT A OTTAWA.—C. STRATTON.

Coins des rues Dalhousie et Saint-Patrick.

AVIS.—Les médecines ci-dessus, célèbres dans tout le Canada pour leur efficacité, ne se trouvent que chez M. C. STRATTON. Je mets donc le public en garde contre les contrefaçons.

T. ALEXANDER
0 Nov. 1882

L. A. Olivier

AVOCAT.

Bureau.—Encoignure des rues Rideau et Sussex, Block d'Edison, Ottawa, Ont.

ARGENT A PRETER

Ottawa, 3 janvier 1883.

J. A. POMINVILLE,

BOUCHER,

Etal No. 14, Marché By, Ottawa

A toujours à son Etal un assortiment complet de

Vlendes de premier Choix.

Telles que BŒUF, MOUTON, VEAU, LARD FRAIS, SAUCISSES, etc., etc.,

A des prix qui défont toute compétition. Une visite est sollicitée.

Ottawa, 28 mars 1888

PILULES PURGATIVES
EXTRAIT D'ÉLÉTR TONIQUE ANTI-CLAIREUX DU D^r GUILLIÉ
Préparé par PAUL GAGÉ, Ph^{ic}en, seul Propriétaire, 9, r. de Grenelle-St-Germain, PARIS

La BEAUTÉ ÉTERNELLE de la PEAU obtenue par l'usage de la
PARFUMERIE ORIZA
de L. LEGRAND, Fournisseur de la Cour de Russie.

GRAND
Magasin de Meubles
DE
L. GRATTON,
Entrepreneur Meublier, Menuisier,
No. 530, Rue SUESS, Ottawa

SIROP
GOMME
D'PINETTE
ROUGE
DE
GRAY.

JOS. SENECAI,
Entrepreneur de Pompes Funébres
265 et 261
RUE DALHOUSIE,
OTTAWA.

PAUL T. C. DUMAIS,
Arpenteur de la Puissance et de la
Province de Québec.

ERNEST DES ROSIERS
AVOCAT
Block de l'Hotel Russell
Rue SPARKS, Ottawa

PIULES DE NOIX LONGUES COMPOSÉES
De McGALE
Recommandées et
suivies.

NOUVELLE MANUFACTURE
DE
BIJOUTERIES
Bloc de l'Hotel Russell, rue Sparks,
Ottawa.

M. O. H. DOUCET a transporté son atelier d'orfèvrerie du magasin de bijouterie de M. Laporte au bloc Russell, rue Sparks, et s'occupe sous le plus court délai toute commande telle que bagues, Boucles d'Or, anneaux, Épingles, Chaînes, Croix en or et en argent. Tour ouvrages garantis et à très bas prix. Une visite est sollicitée.

C. H. DOUCET,
Propriétaire

CHAS DESJARDINS
No. 7 RUE ELGIN,
OTTAWA.

AGENT D'ASSURANCE
sur la VIE et contre le FEU,
Cité et District d'Ottawa.

AVIS
AVIS PUBLIC est donné par le présent qu'une demande sera faite au Parlement, à sa prochaine session, pour obtenir un acte constituant la Compagnie du chemin de fer de Vaudreuil et Prescott.

ORIZA-LACTÉ
LOTION ÉMULSIVE
Blanchit et rafraîchit la PEAU.
Fait disparaître les taches de rousseur.

ORIZA-VELOUTÉ
SAVON suivant la formule du D^r O. REVELL.
Le plus doux à la PEAU.

ESS-ORIZA
Parfums à tous les Bouquets de fleurs nouvelles.
Adoptés par la Mode.

ORIZA-VELOUTÉ
POUDRE de FLEUR de RIZ adhérente à la PEAU.
Produisant le velouté de la Pêche.

ORIZA-OIL, Huile pour les Cheveux.
SE MÉFIER DES NOMBREUSES CONTREFAÇONS

Magasin de Meubles
DE
L. GRATTON,
Entrepreneur Meublier, Menuisier,
No. 530, Rue SUESS, Ottawa

Construction et réparation de Maisons
Meubles de toutes sortes pour, Chambre à coucher, Salon et Salle à manger.
Le tout exécuté avec soin, par des ouvriers compétents et à bon marché.

DES PRIX TRÈS MODÉRÉS.
1er Oct. 1883.

McDOUGALL & CUZNER
Le plus ancien magasin de ce genre à Ottawa, établi en 1850, à l'enseigne de la GROSSE TARRIÈRE,
Rue Sussex, et coin de la rue Duke,
CHAUDIÈRES, OTTAWA,
Et à MATTAWA, P.Q.

MCDUGALL & CUZNER.
31 Octobre 1883.

JOS. SENECAI,
Entrepreneur de Pompes Funébres
265 et 261
RUE DALHOUSIE,
OTTAWA.

PAUL T. C. DUMAIS,
Arpenteur de la Puissance et de la
Province de Québec.

ERNEST DES ROSIERS
AVOCAT
Block de l'Hotel Russell
Rue SPARKS, Ottawa

PIULES DE NOIX LONGUES COMPOSÉES
De McGALE
Recommandées et
suivies.

